



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

protection

Question écrite n° 74343

Texte de la question

Mme Claude Darciaux souhaiterait attirer l'attention de Mme la ministre de l'écologie et du développement durable sur les conséquences et l'attitude des États-Unis quant à l'application du protocole de Kyoto. Les récentes déclarations du président Bush ne laissent malheureusement aucun doute quant au refus des États-Unis d'adopter le protocole de Kyoto, et ce en dépit même de la résolution votée par le Sénat américain en faveur d'une réglementation obligatoire des émissions. À l'heure où les conséquences du réchauffement climatique se font durement ressentir, en particulier dans notre pays, cette obstination du président américain compromet gravement tous les efforts réalisés en faveur de la réduction des émissions à effet de serre. Certains experts vont jusqu'à affirmer que le système imaginé à Kyoto d'une réglementation mondiale des émissions, avec plafond obligatoire défini pour chaque pays, est définitivement mort. Elle lui rappelle que la lutte contre le réchauffement climatique est un enjeu majeur et qu'elle engage l'avenir des générations futures. Aussi elle lui demande de bien vouloir lui faire connaître son sentiment quant à cette problématique du réchauffement planétaire et les actions que la France compte poursuivre ou engager en la matière au plan international.

Données clés

Auteur : [Mme Claude Darciaux](#)

Circonscription : Côte-d'Or (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74343

Rubrique : Environnement

Ministère interrogé : écologie

Ministère attributaire : écologie, développement et aménagement durables

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 septembre 2005, page 8853